

chaux qui a refait le sol et donné au pays la prospérité dont il jouit. Il en a été de même pour une grande partie de la Bretagne.

Ce trop court exposé est très insuffisant pour montrer l'intérêt du livre de M. Musset. C'est une étude magistrale, tout à fait neuve, claire et démonstrative. Inutile de dire que toutes les données en sont basées sur des expériences scientifiques, sur des documents, sur des faits, sur la connaissance approfondie du pays et des paysans.

M. Musset connaît le pays qu'il décrit, nous serions surpris qu'il n'en fût pas originaire, en tout cas, il l'a parcouru dans tous les sens; par suite, il connaît les cultivateurs.

Or, c'est là une condition primordiale qui manque trop souvent aux auteurs. N'avons-nous pas vu de gros livres écrits sur les classes rurales par des historiens qui n'avaient aucune notion de ce qu'est l'âme d'un paysan? Ils prêtaient aux cultivateurs leurs propres idées, leurs aspirations et leurs sentiments de citadins, toutes choses absolument contraires à la réalité, qui font sourire les agriculteurs.

P. H. J.

---

#### Histoire de Lamballe

DUTEMPLE (Abbé C.). — *Histoire de Lamballe*, t. 1<sup>er</sup> : I. La vie féodale; II. La vie religieuse. Préface de Mgr Baudrillart. — Saint-Brieuc, Fr. Guyon, 1918, gr. in-8°, xx et 473 pages.

M. l'abbé Dutemple, avec un zèle digne d'éloges, a conçu le dessein d'écrire toute l'histoire de la ville de Lamballe, dont il est le pasteur. Le présent volume, qu'il a eu le courage d'achever dans des circonstances peu propices au travail intellectuel et bien défavorables à toute publication qui n'atteint pas le grand public, comprend l'exposé de ce qu'il appelle *La vie féodale* et *La vie religieuse*. Un second volume nous est promis, qui fera connaître : I. *La vie municipale*, II. *La Révolution à Lamballe*, III. *Le XIX<sup>e</sup> siècle*.

C'est une bonne fortune pour une petite ville de rencontrer un historiographe que ne rebutent pas la grandeur d'une tâche

si générale, la prudente patience de recherches minutieuses et l'ampleur d'investigations que l'on ne peut jamais se flatter d'avoir poussées assez loin. Sources imprimées, archives locales, publiques ou privées, archives départementales, archives nationales, recueils d'actes royaux et pontificaux, voire même archives du Vatican, dépôts d'Angleterre, si précieux pour l'histoire bretonne des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles et si imparfaitement explorés par nous, voilà le programme idéal à remplir par celui qui voudrait écrire l'œuvre définitive, mythe à peu près irréalisable, il est vrai. On ne pouvait raisonnablement pas le demander à un homme qu'appellent d'autres soucis et de graves devoirs d'un ordre différent.

Aussi, M. l'abbé Dutemple a-t-il eu la grande sincérité, la probité scientifique, trop rares, de nous prévenir qu'il n'a travaillé que d'après des sources locales. Pour la première partie : *Vie féodale*, il s'est contenté de résumer les travaux de ses prédécesseurs : l'abbé Audo, dont le manuscrit est, d'ailleurs, inédit, Marsouin, Arthur de La Borderie, Anatole de Barthélemy.

C'est dire que cette première partie manque un peu d'originalité. Le récit, d'une langue simple et claire, qui se lit agréablement, est une compilation assez flottante des versions ou des opinions émises avant lui. Il n'a pas toujours su prendre parti. Il nous expose ainsi successivement les hypothèses relatives à l'origine de la ville : gauloise, romaine, chrétienne, bretonne ou normande. Ses préférences semblent aller à la version de l'origine romaine... ou à celle de l'origine normande. Laquelle des deux... ? (1).

L'auteur passe en revue les grands faits de l'histoire bretonne qui eurent un retentissement dans cette capitale du Penthièvre : guerre de succession, lutte de Jean V contre Marguerite de Penthièvre (Margot de Clisson), résidence du duc d'Etampes, gouverneur de Bretagne, administration, j'allais dire règne, du célèbre Mercoeur, duc de Penthièvre.

Parfois, il expose un fait ou développe une opinion sans avoir prévenu qu'il l'emprunte à l'une de ses sources narratives, puis il met une note au bas de la page pour expliquer qu'on ne doit pas ajouter foi à ce qu'il vient de dire d'après

(1) En l'absence de preuves certaines, je pencherais volontiers pour l'origine bretonne et religieuse, qui serait, du moins, d'accord avec l'étymologie probable du nom de Lamballe : Lan-Pol = établissement de saint Pol (de Léon).

tel auteur : procédé au moins déconcertant, qui donne plus d'importance à la note qu'au texte. Le contraire eût, certes, mieux valu : choisir une opinion ou une version et citer en note la ou les assertions contraires des autres historiens (1).

La seconde partie de l'ouvrage : *Vie religieuse*, est beaucoup plus originale, car elle est presque entièrement tirée de documents inédits et, jusqu'ici, peu ou pas utilisés. A vrai dire, ils ne concernent guère que la collégiale Notre-Dame, dont l'église domine encore de sa belle et altière silhouette la ville de Lamballe.

Le gîte de ces documents doit être aux archives municipales et paroissiales, si l'on s'en rapporte à l'indication générale contenue dans la note de la page 178. Encore eût-il été nécessaire de donner pour chaque document visé une référence plus précise. L'auteur se sert seulement de formules vagues, du genre de celle-ci : « Copie manuscrite de l'acte ».

Ces « copies manuscrites » sont du XVIII<sup>e</sup> siècle. Leur lecture n'est pas exempte de fautes dénotant surtout une certaine inexpérience des formules de chancellerie. Elles forment néanmoins une base solide et sûre à l'histoire de la collégiale, depuis sa fondation par le duc Jean V, confirmée par les comtes de Penthièvre, jusqu'en 1733, date de la réunion en une seule paroisse, sous le double vocable de Notre-Dame et Saint-Jean, des trois « portions de cure » : Saint-Sauveur, Saint-Jean et Notre-Dame, qui, jusque-là, avaient formé trois sections distinctes, avec trois recteurs dirigeant tour à tour, pendant une semaine chacun, le service dans les trois églises à la fois et se partageant le revenu total; phénomène bizarre et anormal, qui ne s'explique guère que par la division en trois membres d'une seule paroisse originelle dont le chapitre collégial était et resta le vrai curé, ce qu'on appelait canoniquement le *parochus primitivus*, alors que les trois recteurs n'étaient, en droit, que ses vicaires.

(1) Je me permets de signaler aussi certaines contradictions, comme celle-ci. L'endroit appelé *Champ de la bataille* est considéré, page 55, comme l'ancien terrain des duels judiciaires, et, page 82, au contraire, comme le lieu où se livra la bataille de 1420. Dans nos villes bretonnes, ce terme, encore en usage, désigne communément l'endroit où se faisaient les combats simulés : duels judiciaires et, plus généralement, tournois. La principale place de Brest est encore appelée *Le Champ de bataille*. Ailleurs, comme à Rennes et à Vannes, on dit : *la place des Lices* ou *les Lices*.

Nous assistons à tout le détail de la vie intérieure d'une paroisse. On nous décrit ses organes, son fonctionnement, ses fondations, certaines coutumes (la *Tasse des Trépassés*, appelée dans certaines régions du Centre et du Midi le *Plat des âmes*; l'« empaillement » de l'église; les *flambarts*; les *roses de Noël*; les étoupes enflammées de la Pentecôte), les processions traditionnelles, le pardon, etc., usages qu'il ne faudrait pas s'empresse de croire particuliers à Lamballe, ni même à la Bretagne, car la plupart furent communs à toute l'ancienne Eglise de France.

C'est aussi le défilé classique des menus faits consignés dans les délibérations du « Général » d'une paroisse et dans des liasses de procédure des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : entretien des immeubles, embarras d'argent, procès, questions de prééminence ou de préséance, droits de banc, d'enfeu, de « terrage » ou de tombe dans l'église, installation de nouvelles orgues, de nouvelles cloches, cimetières, chicanes sur l'assiette et l'emploi des fondations, etc., etc. Une foule de détails, d'une portée toute locale, intéresseront les pieux Lamballais d'aujourd'hui.

D'un point de vue plus étendu, des conclusions peuvent être tirées pour l'histoire générale de ce tableau minutieux de la vie d'une collégiale qui eut une célébrité relative. On y trouve les traits communs à toute histoire interne d'un établissement ecclésiastique de l'Ancien Régime : prospère tant que, d'une part, la fondation correspond par ses revenus à l'état économique du temps et permet aux bénéficiaires de vivre décentement, tant que, d'autre part, ceux-ci observent la résidence; en décadence progressive, au contraire, dès que les conditions économiques s'aggravent par suite de la dépréciation de l'argent, la rente consistant d'ordinaire en une somme invariable et non en une prestation de denrées, et aussi dès que l'absentéisme des dignitaires, favorisé par la mise en commende des bénéfices, amène le défaut de discipline, de surveillance et d'entretien, avec ses conséquences inévitables : mauvaise administration, gêne, procès ruineux et parfois scandaleux, relâchement moral, routine et désaffection des titulaires.

Enfin, la partie la plus intéressante peut-être pour l'histoire des institutions bretonnes est celle où se trouvent exposées la

composition et les attributions du « Général » de la paroisse, ce rouage si caractéristique de notre province, à demi conseil de fabrique, à demi conseil municipal, dont la physionomie, à la fois laïque et religieuse, correspond si bien à la formation sociale de ce peuple de clan, groupé autour de ses recteurs, à l'ombre de ses clochers.

En résumé, malgré des imperfections de méthode, dont l'auteur préservera facilement son second volume, et une insuffisance de documentation qui est surtout sensible dans la première partie : *Vie féodale*, l'ouvrage de M. l'abbé Dutemple est le fruit d'un travail considérable et sera d'une lecture profitable à beaucoup d'autres même qu'aux Lamballais curieux de leur histoire.

Roger GRAND.

---